

Charte de bonne conduite

-  Les cueillette de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de crue et de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.
-  Attention aux tiques ! Soyez vigilants lors de vos sorties.



112

Appel d'urgence européen



3250

Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de randonnées sont à découvrir dans nos Bureaux d'Information Touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Les Coteaux de Notre-Dame de Bellegarde

N°18

Sentier de randonnée



15,4 km
au départ de la plage de Muids
Coordonnées GPS : 49.13°10.08N/ 1.17°16.82 E

Infos parcours



1 Au départ de la plage de Muids, prendre la direction de l'église puis à gauche. Au château, tourner à droite et longer la grille. Continuer la route de Daubeuf sur votre gauche, jusqu'à la sortie du village. Avant la dernière maison, prendre le chemin sur votre droite qui longe la haie d'arbres et l'ancienne voie de chemin de fer.

2 Continuer jusqu'au bois de la Troplaine. Au croisement des chemins, tourner à gauche et continuer jusqu'en haut du bois en laissant les champs sur votre droite. Prendre le chemin sur la gauche en direction de la route.

3 Prendre à droite jusqu'au bois et encore à droite le GR2 jusqu'à la prochaine route. Tourner à gauche sur la rue de la Ferme Blanche jusqu'au carrefour du Gros Chêne. Continuer la route qui devient chemin et qui monte vers le bois. A proximité en haut sur votre gauche le château des Buspins.



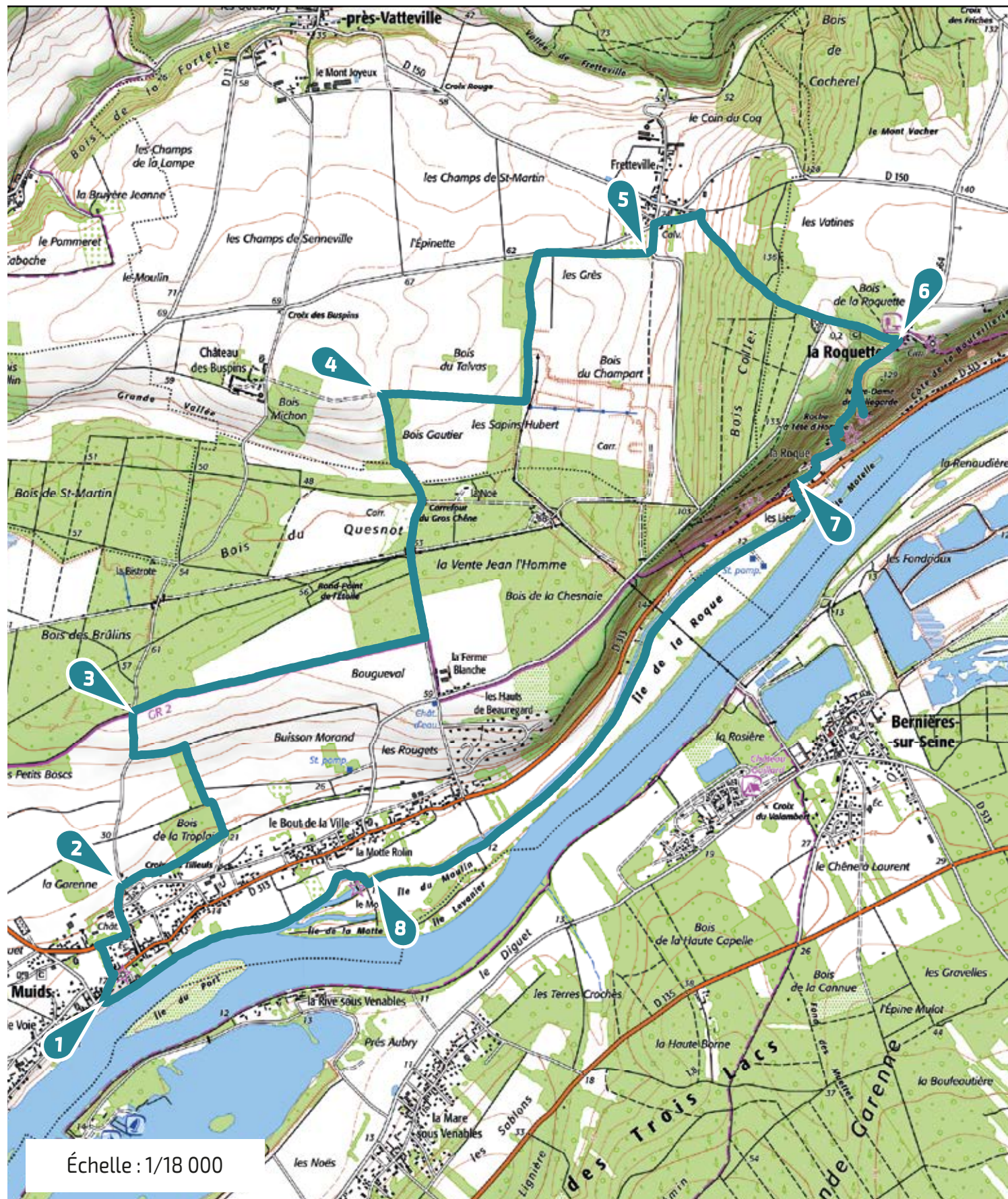
4 En haut du chemin, tourner à droite. Descendre et longer la carrière jusqu'à la route. Prudence, prendre à droite et passer le petit pont. Laisser la route sur votre gauche et continuer le chemin dans l'allée de feuillus jusqu'à la prochaine route. A proximité sur votre droite, explication du fonctionnement d'une carrière.

5 Prendre sur votre gauche. Au calvaire, aller à droite sur la rue du Calvaire. Continuer jusqu'au premier chemin sur votre droite qui va vers le bois. Le suivre jusqu'au cimetière. En face, reprendre la route et rejoindre le village de La Roque.

6 A la sortie du bois, prendre à droite le chemin en direction de Notre-Dame de Bellegarde. Le descendre jusqu'au village de La Roque. A proximité, l'église de La Roque et le panorama de Notre-Dame de Bellegarde. Variante pour rejoindre le sentier de randonnée du Mont-Pivin, prendre la direction de l'église de La Roque qui vous amènera sur le GR2 pour rejoindre le château du Thuit (marquage jaune).

7 Continuer tout droit dans la rue de la Gare. Prendre la troisième voie sur votre gauche qui traverse la Départementale 313. Traverser, aller tout droit. Passer le pont et longer le petit canal sur votre droite pendant 3 km jusqu'au bout de l'île de La Roque et du Moulin. A proximité dans la continuité des bords de Seine, le moulin de l'île et son arche.

8 Traverser le deuxième pont, puis prendre le chemin sur votre gauche le long de la Seine. Longer la jusqu'à l'intersection du chemin qui vous amènera vers l'église du village et à votre point de départ, la plage de Muids.



15,4m



4h30
2h (VTT)

Difficulté



de 10m à 134m



298 D+

Balissage



Comment suivre le balissage ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ce circuit se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

La vallée de la Seine
Le petit port de plaisance de Muids
Le château de Muids
L'église néo-romane de Muids
Le château des Buspins
La carrière de sable
L'église Saint-Martin de la Roquette
Le belvédère de Notre-Dame de Bellegarde
La « Roche à tête d'homme »
Le moulin de l'île à Muids